



---

## Salmonellose chez les chats et les oiseaux sauvages

### AVIS AUX MÉDECINS VÉTÉRINAIRES

---

**Québec, le 24 juillet 2009**

Suite au signalement de sept chats atteints de salmonellose dans les régions de l'Abitibi et des Laurentides et de quinze oiseaux sauvages également atteints de salmonellose dans neuf régions (Abitibi, Côte-Nord, Saguenay-Lac-St-Jean, Montérégie, Centre-du-Québec, Laurentides, Gaspésie, Lanaudière et Mauricie), le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) souhaite vérifier la présence de certains sérovars de salmonelles chez les chats domestiques fortement suspectés de salmonellose et les oiseaux sauvages malades. Pour ce faire, le MAPAQ a mis en place un programme de surveillance et assumera ainsi les frais d'expédition, par DICOM, et d'analyses d'échantillons permettant de documenter davantage la présence des cas de salmonellose chez les chats du Québec. Des analyses seront également effectuées chez certaines espèces d'oiseaux sauvages. Il est important de rappeler que les chats et les oiseaux peuvent transmettre la salmonellose à l'humain.

Les médecins vétérinaires cliniciens peuvent ainsi soumettre gratuitement leurs échantillons dans l'un des trois laboratoires du MAPAQ en mentionnant, sur le formulaire de demande d'analyse dûment complété, le code de programme « 0717 – Salmonellose 2009 ». Il est important de choisir des chats pour lesquels la salmonellose est fortement suspectée. Les principaux signes cliniques sont la fièvre, l'anorexie, la léthargie et la diarrhée, cette dernière peut toutefois ne pas être présente.

Les échantillons des chats malades à soumettre sont les fèces. Celles-ci doivent être envoyées dans un contenant stérile étanche; de 2 à 5 g de matériel sont requis. Un écouvillon rectal de ces chats peut également être prélevé s'il est impossible d'obtenir des fèces. Dans ce cas, il faudrait s'assurer qu'il y a suffisamment de matériel sur l'écouvillon. Utiliser un écouvillon stérile avec milieu de transport pour le prélèvement. Ces échantillons doivent être envoyés dans un triple emballage (contenant stérile, matériel absorbant, emballage secondaire tel un sac de plastique, gel réfrigérant, protection contre les chocs (papier bulle ou papier) et emballage extérieur tel une boîte de carton). Tous les échantillons devront être acheminés le plus rapidement possible vers le laboratoire, en moins de 48h, en utilisant au besoin les services de DICOM (cocher « port dû » sur le connaissance) : c'est le seul service de messagerie pour lequel nous assumons les frais de livraison.



Le formulaire de demande d'analyse du MAPAQ dûment complété doit être joint à l'envoi, inséré dans une enveloppe plastifiée et collée à l'extérieur du colis.

Ces gratuités d'analyses seront en vigueur jusqu'au 31 août 2009.

Pour obtenir un formulaire de demande d'analyse, veuillez communiquer avec le laboratoire du MAPAQ le plus près de votre clinique :

Laboratoire d'épidémiosurveillance animale du Québec  
3220, rue Sicotte, C.P. 3500  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7X9  
450 778-6542 ou 1 866 770-6542, poste 228

Laboratoire d'expertise en pathologie animale du Québec  
2700, rue Einstein, C.RC.135  
Québec (Québec) G1P 3W8  
418 643-6140 ou 1-866-627-2458 , poste 2602

Centre régional de pathologie animale de l'Assomption  
867, boul. L'Ange-Gardien  
L'Assomption (Québec) J5W 4M9  
Téléphone : 450 589-5745 ou 1-866-627-2506

**Information :**

D<sup>re</sup> Nathalie Côté  
Médecin vétérinaire  
Institut national de santé animale  
Téléphone : 418 380-2100, poste 3155  
**ou 1-800-463-5023 poste 3155**